

LES PROFESSIONNELS.IMMO

RÉSEAU NATIONAL IMMOBILIER

BAREME HONORAIRES TRANSACTION TTC*

Appartement, maison, immeuble, parking, terrain, fonds de commerce, local commercial, parts sociales de SCI. A l'exclusion du Neuf (VEFA).

*Barème conseillé au 26/11/2019.

Chaque mandataire est juridiquement et financièrement indépendant et possède son propre barème, contactez-le pour l'obtenir.

A charge du propriétaire vendeur sauf convention contraire précisée dans le mandat.

Prix Net Vendeur	Honoraires
De 1 à 100 000 €	Forfait 10 000 €
100 001 € à 300 000 €	7 %
300 001 € à 700 000 €	6 %
+ 700 000 €	5 %

**Tranches non cumulatives.
Avec un minimum de perception de 4 000 € TTC.**

Tous nos compromis se signent chez notaire.

Nous ne détenons aucun fonds pour le compte de nos clients.

Nos honoraires sont dus à la conclusion de l'acte authentique de vente chez notaire.

Avis de valeur : 500 € TTC à charge du propriétaire

Nous ne faisons ni location, ni gestion, ni syndic.

Conformément à article L. 612-1 du code de la consommation, en cas de litige, vous avez la possibilité saisir le Médiateur de la consommation suivant : MCP Médiation 12 square Desnouettes 75015 PARIS par courrier postal ou bien cliquez sur le lien

<http://mcpmediation.org>